

Synthèse entretien avec Ana Belo 22-09-17

En préambule, lui préciser que l'entretien, comme indiqué dans le mail de convocation, fait suite aux événements évoqués lors de l'entretien du 20 juillet. Que nous avons conclu celui-ci en exprimant conjointement la tenue d'une réunion avec Fethi Benslama à la rentrée. Et qu'il est destiné à lui transmettre le rapport de fin de stage et d'explicitier les motivations de la décision que nous avons prise de demander la non-titularisation sur ce poste dans l'UFR EP.

L'entretien évoquera également les propos tenus mercredi 20 à sa responsable : suite au mail de convocation, la RA a entretenu Ana Belo, à sa demande, mercredi soir avant de partir. A cette occasion, Ana a évoqué de la malveillance de la part de Leslie, un manque de disponibilité de son directeur métier et un manque de communication avec sa responsable administrative (aucune demande de reporting de sa part...), personne ne lui a expliqué la position du service et l'importante notamment des recettes. La RA lui a spécifié ne pas faire l'entretien avant l'entretien bien qu'étant en mesure de lui préciser les éléments qui seront abordés vendredi 22/09.

• *Présenter et expliciter notre démarche qui tient compte de :*

- pas de jugement sur sa personne mais sur son sa non-adaptation au poste et à ses exigences


- reprendre points par points, les éléments factuels du dossier :

1. Son mail du 11/07/17 présentant une « situation des finances de la FC alarmantes »
cf. mail du 11/07 d'A. Belo
Puis mail de recadrage de Stéphane Thibierge le 13/07/17 *cf. mail du 13/07 de S.Thibierge*
2. L'entretien du 20/07/17, faisant suite au mail évoqué, et l'impression d'incompréhension de la part d'Ana (pas de sens critique sur la situation) *cf. Point sur la situation professionnelle d'Ana Belo*
3. Prise d'initiative sans concertation : report d'ouverture de DU par exemple
4. Récidive caractérisée de prise d'initiative non-concertée et de plus inadaptée au mois de septembre : échelonnement des paiements des IA à la rentrée 2017-2018
5. Les éléments concernant ses capacités relationnelles
6. Son incapacité à conseiller, rendre compte et alerter sa hiérarchie. Incapacité à répondre concrètement et adéquatement aux instructions de sa hiérarchie (ex. réunion de rentrée avec les responsables de DU) *(4 mails pour inviter les responsables de DU)*
7. Sa difficulté à prioriser
8. La discussion avec la RA le mercredi 20/09

Cf. rapport de fin de stage

• *Informé :*

Que nous avons rédigé un CR de notre entretien du 20/07, que nous lui remettons pour qu'elle en prenne connaissance ;

 Le rapport de fin de stage décrit les motifs de cette demande. Lui dire que nous ne demandons pas le renouvellement de son stage car celui-ci serait automatiquement au sein de notre composante ce que nous ne souhaitons pas; nous lui remettons le rapport pour qu'elle en prenne connaissance et qu'elle appose sa signature, ses observations si elle le souhaite ;

De la suite de la procédure : passage du rapport de fin de stage devant la CPE (procédure normale). La CPE donne son avis, demande éventuellement un complément d'informations puis transmet au Ministère qui enfin décide.

Sophie Lebars

Stéphane Thibierge